

Neuchâtel, le 20 décembre 2021

Thomas Facchinetti présidera la Ville de Neuchâtel dès le 1^{er} janvier 2022

Lors de sa séance de lundi 20 décembre, la dernière de l'année 2021, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a procédé à la désignation de son bureau pour les six mois à venir. Actuellement vice-président, le conseiller communal Thomas Facchinetti exercera la présidence du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2022. L'attribution des dicastères reste inchangée.

Après une riche année de présidence assumée dans la nouvelle commune fusionnée par la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, cheffe du dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti, ce rôle revient au conseiller communal Thomas Facchinetti, actuellement vice-président, en charge de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale.

Confirmation des dicastères

L'exécutif de la capitale cantonale ne procédera à aucun changement dans l'attribution des dicastères : Didier Boillat restera en charge du dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines, Nicole Baur sera toujours responsable du dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports et Mauro Moruzzi tiendra les rênes du dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie. A noter que Nicole Baur et Didier Boillat prendront le titre de vice-présidente et vice-président pendant le premier semestre 2022.

La durée de six mois vise à rétablir le changement de présidence annuelle au début de l'été, afin d'être en phase avec les prochaines élections communales qui auront lieu en juin 2024. La pandémie de Covid-19 avait en effet provoqué le report des élections communales neuchâteloises du 14 juin au 25 octobre 2020. Les autorités de la nouvelle commune fusionnée n'avaient donc pu entrer en fonction qu'au 1^{er} janvier 2021, ce qui avait créé un décalage institutionnel de six mois à combler, mais avait permis de placer des autorités nouvellement élues à la tête de la nouvelle commune.

Nombreux projets achevés et multiples rencontres effectuées

Violaine Blétry-de Montmollin a été la première présidente de la toute nouvelle Ville fusionnée. Malgré la pandémie et les complications qui en résultent, de nombreuses représentations et invitations officielles ont permis à la Ville d'asseoir sa position de capitale cantonale et de troisième ville de Suisse romande.

Un grand nombre de réalisations et de projets ont vu le jour en 2021 sous l'égide du nouveau Conseil communal: l'inauguration du Temple du Bas, l'acceptation politique de gros projets de développement du territoire, au Clos-de-Serrières et aux Portes-Rouges, la rénovation du Collège des Parcs, l'achèvement et l'inauguration du cimetière entièrement repensé de Beauregard, la création de guichets d'accueil à Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Valangin et au centre-ville de Neuchâtel, le lancement d'un plan d'action pour recenser et faire connaître de manière critique les marques mémorielles dans l'espace public, sans oublier les adaptations de nombreux règlements et directives et l'intégration du personnel de quatre communes dans une administration unique répartie désormais sur l'ensemble du territoire communal.

Thomas Facchinetti, qui a exercé la fonction de président à deux reprises auparavant, exercera sa charge dès le 1^{er} janvier 2022 pour six mois. A ce titre, il sera responsable, en plus de son dicastère, de la Chancellerie, du Service de la population et des quartiers, du Service juridique et du Service de la communication.

- Annexe : photo officielle du Conseil communal, prise devant le Collège latin, un bâtiment emblématique de la Ville qui sera réaménagé en un lieu public et rassembleur, où l'on pourra lire, se restaurer, voir un film, se rencontrer... Le rhinocéros, du sculpteur italien Davide Rivalta, a été acquis par la Ville de Neuchâtel à l'issue d'une exposition à grand succès qui avait pris place au centre-ville en été 2018.

Les membres du Conseil, rangée du bas, de gauche à droite : Nicole Baur, Thomas Facchinetti, Violaine Blétry-de Montmollin. Rangée du haut : Mauro Moruzzi, Daniel Veuve, Didier Boillat. Crédit : Bernard Python

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Daniel Veuve, chancelier communal, 032 717 75 05

